



RAPPORT ANNUEL 2022

**Vers un changement des
habitudes de récupération
au Québec**

30 septembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants	3
Message du directeur général.....	4
GoRecycle	5
En bref	5
Catégories d'appareils	5
Produits visés.....	5
Membres et mises en marché.....	7
Bilan des activités	8
Points de dépôt	8
Taux de récupération par sous-catégorie.....	8
États financiers	12
Activités d'information, de sensibilisation et d'éducation.....	13

FAITS SAILLANTS

Seul organisme de gestion reconnu par RECYC-QUÉBEC pour encadrer la récupération des appareils électroménagers et de climatisation, GoRecycle est investi d'une mission importante pour mettre en place des programmes et des solutions qui sont à la fois efficaces, efficientes et durables pour l'environnement.

L'organisme a connu en 2022 une année déterminante, qui confirme la pertinence de sa mission, l'efficacité de ses activités et son attitude collaborative qui contribue à générer des changements de comportements bénéfiques pour le Québec. Le présent rapport annuel fait état d'un bilan positif, qui pave la voie pour l'avenir de l'organisation grâce aux succès accomplis et aux défis qui restent à surmonter.

Des retombées environnementales majeures

125 642

Appareils ménagers
et de climatisation
récupérés

+ 6 000 tonnes

Matières
récupérées

+ 95 %

Taux de valorisation
des matières

+ 140 000 tonnes

Émissions de GES
évitées (CO₂ éq)

Une tonne de GES évitée, ça ressemble à quoi?



Utiliser sa tasse à café
réutilisable **13 870 fois**



Avoir une alimentation
végane pendant **1 an**



Refuser **684 932**
pailles en plastique

Un organisme performant et rassembleur

GORECYCLE

- Équipe en pleine croissance
- Saine gestion de la gouvernance
- 178 membres (+ 20 en 2022)
- Plus de 480 points de dépôt dont plus de 270 sont accessibles au public

Performance de la récupération

- Augmentation globale de 7 % du taux de récupération en 2022 comparativement à 2021
- Augmentation de 58 % de la performance sur la récupération des appareils de catégorie 1
- Augmentation de 61 % de la performance sur la récupération des appareils de catégorie 3

Un engagement local et social pour le Québec

- Succès d'une première campagne publicitaire et de sensibilisation
- Promotion des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation)
- Collaboration avec des récupérateurs québécois pour l'ensemble des appareils récupérés
- Soutien à l'économie sociale avec l'emploi de récupérateurs à mission caritative
- Partenariat avec les détaillants pour collecter et recycler les réfrigérateurs ou congélateurs usagés gratuitement à l'achat d'un neuf

Une approche innovante reconnue par l'industrie

- Reconnaissance par le Waste from Electrical and Electronic Equipment (WEEE) Forum en 2022
- Prix de l'innovation de Écotech Québec pour les travaux de GoRecycle en innovation et au développement des activités de Puresphera



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jeune organisme fondé en 2021, GoRecycle a déjà su démontrer le sérieux de sa mission et la détermination de son équipe à faire une différence pour le Québec. Cette première année complète nous a permis d'approfondir nos relations avec notre réseau et avec les communautés à travers tout le Québec. Chaque jour nous confirme le bien-fondé de notre mission.

Notre performance environnementale en est l'exemple probant : nous avons augmenté le volume de matières récupérées par rapport à l'an dernier et atteint un taux de valorisation de plus de 95 %.

Ces résultats confirment le leadership de GoRecycle pour promouvoir et mettre en œuvre des initiatives d'économie circulaire qui font une différence réelle, partout au Québec. Chaque tonne d'émissions de gaz à effet de serre évitées, plus de 140 000 tonnes (CO₂ eq.) en 2022, est un pas concret vers l'atteinte des objectifs environnementaux ambitieux dont se dote le Québec.

GoRecycle est constamment en mode solution. Notre équipe collabore avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et RECYC-QUÉBEC pour aborder les défis réglementaires et pratiques qui demeurent :

- **Obtenir des cibles de récupérations ambitieuses, mais réalistes**
GoRecycle, le MELCCFP et RECYC-QUÉBEC collaborent pour déterminer la meilleure manière de répondre aux ambitions environnementales du Québec de façon réaliste et selon la réalité terrain. L'objectif est d'éviter que des cibles irréalistes pénalisent financièrement les consommateurs pour se concentrer davantage sur les causes du recyclage illégal d'appareils au Québec.
- **Réévaluer la pertinence d'encadrer le recyclage des appareils non froids, dont la valorisation est peu justifiable d'un point de vue environnemental et réglementaire**
Le recyclage des appareils de sous-catégorie 4 ne représentent pas d'enjeux environnementaux et est très efficace. Les nouvelles obligations réglementaires pourraient générer d'importants changements logistiques qui provoqueront plus d'impacts environnementaux si l'approche n'est pas prudente. À cette fin, GoRecycle poursuit ses échanges avec les MELCCFP.
- **Appliquer des contrôles plus sévères auprès des recycleurs illégaux**
Afin d'assurer un environnement équitable dans le marché et de supporter les efforts du programme GoRecycle, il est absolument nécessaire que le MELCCFP applique des contrôles serrés auprès des recycleurs illégaux de produits réfrigérants et climatisés.

Je tiens sincèrement à remercier tous nos partenaires et les 98 bannières qui ont accepté de se joindre à nous pour offrir jour après jour la collecte à domicile et à travers plus de 480 points de dépôt partout au Québec. Ce travail de collaboration est incontournable et nécessaire afin que le programme de GoRecycle génère un changement durable pour le Québec.

Les résultats présentés dans ce rapport font foi de notre détermination à tout mettre en œuvre pour valoriser les appareils ménagers du Québec.

Ensemble, nous changeons les habitudes de récupération des Québécoises et des Québécois. GoRecycle est fier de contribuer à cette évolution des mentalités et des façons de faire, et ce, dès maintenant.

Jules Foisy Lapointe
Directeur général,
GoRecycle



GORECYCLE

En bref

GoRecycle est l'organisme de gestion reconnu (OGR) par RECYC-QUÉBEC pour assurer le recyclage des appareils ménagers selon le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP). Depuis sa création, une priorité a été accordée aux produits réfrigérants puisqu'ils représentent un risque environnemental accru en raison des halocarbures qu'ils contiennent.

L'organisme est responsable de :

- La gestion et du financement des activités de recyclage des appareils sous sa responsabilité
- L'encadrement des pratiques de recyclage
- La mise en place de programmes efficaces en conformité avec la réglementation

Catégories d'appareils

Suivant le principe de responsabilité élargie des producteurs (REP), le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (RRVPE) définit quatre sous-catégories d'appareils pouvant être récupérés.

Sous-catégories d'appareils	
Sous-catégorie 1 Les appareils réfrigérés à usage domestique	Réfrigérateurs, congélateurs, celliers, réfrigérants, les refroidisseurs à vin et les distributeurs d'eau
Sous-catégorie 2 Les appareils de réfrigération et de congélation à usage commercial ou institutionnel	Appareils couverts par la Société de récupération des appareils commerciaux (SORAC)
Sous-catégorie 3 Les appareils climatisés	Climatiseurs et déshumidificateurs
Sous-catégorie 4 Les appareils ménagers non réfrigérés à usage domestique	Cuisinières, fours encastrables, surfaces de cuisson encastrables, lave-vaisselle, machines à laver et sèche-linges

Produits visés

GoRecycle joue un rôle déterminant dans la gestion du recyclage des appareils ménagers au Québec. Suivant le potentiel de récupération propre à chaque sous-catégorie d'appareils, l'organisme a mis en place des programmes pour assurer la récupération simple et efficace des appareils pour deux des trois catégories qui relèvent de sa compétence, selon le RRVPE.

- ✓ Appareils de sous-catégorie 1
- ✓ Appareils de sous-catégorie 3
- * Appareils de sous-catégorie 4

Les résultats associés à la récupération des appareils de sous-catégories 1 et 3, présentés au *Bilan des activités*, témoignent d'un changement de comportement qui semble vouloir s'installer au Québec, tant chez les détaillants que chez le grand public.

Qu'en est-il des appareils de sous-catégorie 4?

Les appareils de catégorie 4 sont des appareils ménagers non réfrigérants composés en moyenne de plus de 80 % de métaux (voire 90 % pour les cuisinières) et ne contiennent ni halocarbures ni matières résiduelles dangereuses.

Ces appareils sont soit réemployés ou recyclés par l'industrie de recyclage de métaux au Québec. Aucune étude ne démontre que le recyclage actuel de ces appareils représente un enjeu environnemental qui nécessite de changer leur mode de traitement et aucun procédé de recyclage alternatif n'est disponible au Québec.

De plus, leur réemploi et recyclage génère un revenu important pour les municipalités et des centaines d'entreprises de réemploi et de recyclage.

Par principe de précaution, afin d'éviter de briser un système bien établi et générer plus d'impacts économiques et environnementaux, depuis 2021, GoRecycle recommande de retirer cette catégorie de la réglementation. Entre temps nous continuons notre recherche de solution qui permettrait de reconnaître cette activité dans le cadre des nouvelles obligations réglementaires.

Membres et mises en marché

Au terme de l'année 2022, GoRecycle compte un total de 178 membres adhérent au programme de récupération, une augmentation de 20 membres comparativement à 2021. Plus de 85 % de ces membres sont des détaillants. Pour consulter la liste complète des membres qui participent au programme de récupération de GoRecycle : [Liste des membres](#).

Dans le cadre des ententes d'adhésion que GoRecycle conclut avec ses membres, ceux-ci doivent déclarer le nombre d'appareils mis en marchés. Ces règles de déclarations assurent un meilleur partage de la responsabilité entre membres partenaires d'une même chaîne d'approvisionnement.

Au cours de l'année 2022, on constate que les mises en marché sont en baisse de 24 % par rapport à 2021, ce qui se rapproche des quantités de l'année de référence.

Selon les projections, des baisses entre 15 % et 30 % sont à anticiper en 2023, notamment en raison de l'augmentation des taux d'intérêt et le risque de récession qui ralentissent les achats.

Tableau 1 : Données de mises en marché de 2019 à 2022 des membres de GoRecycle

	Quantités mises en marché (2022)	Quantités mises en marché (2019) *
SOUS-CATÉGORIE 1	415 999	394 972
SOUS-CATÉGORIE 3	196 071	266 895
SOUS-CATÉGORIE 4	760 789	758 930
TOTAL	1 372 859	1 420 797

* 2019 représente l'année de référence avec laquelle le taux de récupération est calculé.

Bilan des activités

Au terme de sa première année complète depuis sa création, GoRecycle est fière de présenter les résultats de ses activités pour 2022.

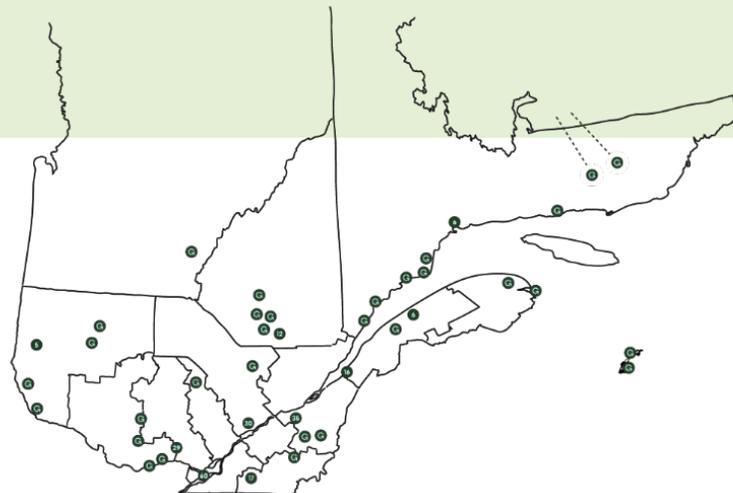
Ces résultats témoignent d'une approche qui a fait ses preuves et qui génère l'adhésion et la collaboration de l'écosystème de la récupération et de la population québécoise.

Points de dépôt

GoRecycle contribue de façon active à faciliter la récupération des appareils ménagers domestiques partout au Québec, incluant des discussions pour assurer une présence dans le Grand Nord et auprès des communautés autochtones.

Ces efforts soutenus ont permis d'étendre son emprise territoriale pour atteindre en 2022 plus de 480 points de dépôt, dont plus de [270 sont accessibles au public](#). Ce travail de démarchage se poursuit de façon continue pour augmenter ce nombre et offrir une plus grande accessibilité du service pour les citoyens.

Pour consulter la liste complète des points de dépôt en opération en date du 31 décembre 2022 : [Liste des points de dépôt de GoRecycle](#).



Taux de récupération par sous-catégorie

Pour les deux principales sous-catégories de produits récupérés, GoRecycle atteint une performance notoire de ses taux de récupération, calculés en fonction de l'année de référence 2019.

L'augmentation des unités récupérées de la sous-catégorie 1 est de 58 % et de 61 % pour la sous-catégorie 3. Globalement, le taux de récupération a augmenté d'environ 7 % pour les deux sous-catégories.



Réfrigérateur



Congélateur



Cellier et refroidisseur à vin



Distributeur d'eau



Climatiseur mobile ou de fenêtre



Déshumidificateur

Tableau 2 : Quantités de produits visés récupérés de 2021 et 2022

	Taux minimal prescrit de récupération	2021		2022		Variation	
		Quantités récupérées	Taux de récupération	Quantités récupérées	Taux de récupération	Quantités récupérées	Taux de récupération
SOUS-CATÉGORIE 1	70 %	47 975	12 %	75 580	19 %	58 %	7 %
SOUS-CATÉGORIE 3	25 %	29 731	11 %	47 740	18 %	61 %	7 %
SOUS-CATÉGORIE 4	70 %	0	0 %	0	0 %	0 %	0 %
TOTAL		77 706		123 320			

Rappelons que des discussions sont en cours avec le MELCCFP pour identifier la façon optimale de mesurer les taux de récupération des appareils de sous-catégorie 4.

En ce sens, GoRecycle veut s'assurer de bien comprendre les enjeux environnementaux propres aux appareils de cette sous-catégorie et pour éviter de créer un réseau qui doublerait celui existant, considérant que les coûts d'implantation d'un tel nouveau système seraient importants, avec des gains environnementaux à peu près nuls.

Cette approche vise à éviter que les Québécoises et les Québécois doivent assumer des écofraîs plus élevés pour un résultat environnemental équivalent.

GoRecycle atteindra-t-il les cibles réglementaires ?

La recherche d'un équilibre entre la vocation environnementale des programmes de récupération et la raisonnabilité des cibles réglementaires est essentielle pour assurer l'adhésion du public et de l'écosystème.

Les cibles fixées par le *Règlement modifiant le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises* (RRVPE) sont plus élevées qu'ailleurs dans le monde. GoRecycle a moins de trois ans pour récupérer 70 % des appareils ménagers réfrigérants (sous-catégorie 1), une cible sans équivalent dans le monde :

- Aucun programme de REP au monde n'a de cibles aussi élevées, sur une aussi brève période
- Aucun programme aux exigences comparables n'a atteint des résultats équivalents à ces cibles, même après plus de 20 ans
- Au Québec, aucun programme mis en place depuis 2011 n'a de cible initiale supérieure à 40 % et la majorité est inférieure à 35 %

Si le *statu quo* persiste et considérant l'expérience européenne, GoRecycle ne sera pas en mesure d'atteindre les résultats attendus pour les cibles qui le concernent, tant à court terme qu'à long terme.

Dans le cadre réglementaire actuel (RRVPE), cette situation va provoquer d'importants impacts financiers pour GoRecycle et, par le fait même, pour les consommateurs. GoRecycle souhaite obtenir la collaboration du MELCCFP pour ajuster ces cibles à des valeurs plus raisonnables et alignées sur les cibles mondiales.

Bilan de masse

En 2022, les recycleurs affiliés à GoRecycle ont réceptionné plus de 6 128 tonnes de matières, dont 5 983 tonnes ont été valorisées et 145 tonnes ont été éliminées.

Tel qu'exigé au règlement, le tableau suivant présente le détail des matières composant plus de 3 % des produits récupérés selon le type de matières et le mode de valorisation utilisé.

Les autres matières composant moins de 3% des produits récupérés de la sous-catégorie 1 et 3 sont les matières résiduelles destinées à l'élimination, le verre, l'eau de procédé, les câbles et fils, les agents de gonflements, les gaz réfrigérants, les huiles usées, les cartes électroniques et le mercure.

Tableau 3 : Bilan de masse pour l'année 2022

Type de matières	Total (kg)	Recyclage (kg)	Valorisation (kg)	Élimination (kg)	% de la quantité de matière récupérée sur le total de matière récupérée
MÉTAUX FERREUX	2 991 374	2 991 374	0	0	48,81 %
COMPRESSEURS	1 106 289	1 106 289	0	0	18,05 %
PLASTIQUES	839 125	839 125	0	0	13,60 %
POLYURÉTHANE DÉCONTAMINÉ (PUR)	416 212	0	405 237	10 975	6,79 %
MÉTAUX NON FERREUX	373 274	373 274	0	0	6,09 %
AUTRES	402 049	268 017	0	134 033	6,56 %
TOTAL	6 128 323	5 578 078	405 237	145 008	100 %

Malgré une faible proportion du total de matière récupérée qu'occupent les agents de gonflement et les gaz réfrigérants, ceux-ci ont un impact significatif sur l'environnement. En effet, grâce aux activités de GoRecycle, plus de 140 000 tonnes de GES (CO₂ éq.) ont pu être évités en 2022.

Pour plus d'information sur la réglementation sur les halocarbures, veuillez consulter le [site web](#) du MELCCFP.

Destination finale des matières

Les activités de GoRecycle et de ses partenaires, présents dans toutes les régions, sont une contribution directe à l'économie circulaire du Québec.

100 % des appareils récupérés par GoRecycle sont traités par des recycleurs situés au Québec. Les indicateurs de traçabilité indiquent que 89 % de la quantité de matière récupérée sur le total de matière récupérée est recyclée, valorisée ou éliminée au Québec.

Plus précisément :

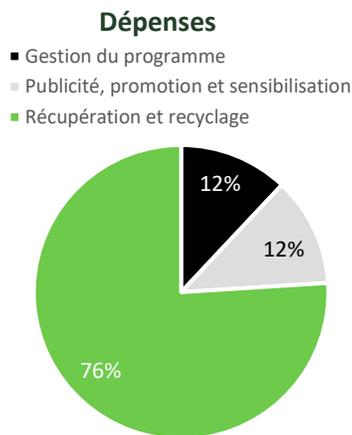
- Destination finale au Québec : 89 %
- Destination finale au Canada : 91 %
- Destination finale hors Canada : 9 %

États financiers

Les états financiers de GoRecycle pour l'année 2022 démontrent la saine gouvernance de l'organisme et son sérieux à accomplir pleinement sa mission. Cette bonne posture financière est encourageante pour les années à venir.

Avec seulement 12 % dédiés à la gestion du programme, ce sont donc 76 % des dépenses qui sont dédiées à la récupération et au recyclage et 12 % dédiés à la publicité, promotion et sensibilisation.

Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) a été mandatée pour l'audit des états financiers annuels de l'organisation. Les résultats obtenus sont conformes en tout point.



Bilan financier*

Revenus

Écofrais ** **18 563 000 \$**

Dépenses

Récupération et au recyclage **7 992 000 \$**

Publicité, promotion et sensibilisation **1 258 000 \$**

Gestion du programme **1 230 000 \$**

*** Tout surplus est redirigé vers un fond de réserve de réinvestissements pour pénalités, tel que prévu par le cadre réglementaire actuel.**

Le programme de GoRecycle a l'obligation de générer des surplus importants pour financer les réinvestissements obligatoires demandés par les cibles réglementaires actuelles et financer un fond de prévoyance, dans le but d'assurer la pérennité du programme à long terme.

**** Ceci comprend les écofrais des appareils de sous-catégories 1, 3 et 4.**

Activités d'information, de sensibilisation et d'éducation

Bien plus qu'un gestionnaire de la récupération des appareils domestiques, GoRecycle est un organisme dévoué à créer un changement des habitudes des Québécois et des Québécoises.

Fort d'un bilan positif, GoRecycle déploie de façon continue diverses initiatives pour informer, sensibiliser et éduquer le public et l'industrie aux bonnes pratiques de récupération.

Plusieurs activités de communication ont eu lieu en 2022 afin que l'ensemble des parties prenantes soient informées et sensibilisées à la mission de GoRecycle.

Les résultats de la campagne de 2022 permettent de constater l'ampleur des activités de communication et de relations publiques réalisées, avec **plus de 102 millions d'impressions** estimées grâce aux publicités, le marketing d'influence organique, les entrevues et les mentions dans les médias¹.

Dans les médias

- 230 mentions dans les médias québécois
- 29 entrevues accordées avec divers médias
- 2 communiqués de presse (16 et 19 mai 2022)
- Campagnes marketing dans *La Presse* et auprès d'influenceurs québécois



Sur les plateformes numériques

- Bonification des contenus du site web de GoRecycle
- Ajout de fonctionnalités pour rejoindre l'équipe de GoRecycle
- Amélioration du portail des membres et des points de collecte disponibles
- Lancement des pages Facebook, Instagram et LinkedIn et diffusion régulière de contenus
- Campagnes marketing en collaboration avec des influenceurs québécois



¹ Parmi ces chiffres, 41,8 millions d'impressions correspondent à une portée potentielle des actions de relations de presse (entrevues, mentions et brigade en marketing d'influence) et 60 millions d'impressions correspondent au nombre de vues sur les publicités (affichage, collaboration en marketing de contenu et en marketing d'influence, campagne numérique, etc.).

Dans les communautés

Mise en place de partenariats de collecte à domicile sans frais aux consommateurs avec plus de 90 bannières partout au Québec, à l'achat d'un nouvel appareil



Dans les publicités

- Campagne publicitaire en amont de la saison des déménagements
- Placements publicitaires sur les moteurs de recherche, sur les médias sociaux et à la radio

Auprès des partenaires

- Création d'outils de communication corporative avec l'identité visuelle de GoRecycle pour les [municipalités](#) et pour les [détaillants](#)
- Création de formations vidéo pour les partenaires
- Présence aux événements d'industrie

